



En Indre et Loire, comme ailleurs,

de regroupements en fusions, de réorganisations en restructurations, de transferts en fermetures ...

nous sommes tous concernés !

Qui n'est pas au courant, qui ne subit pas ... les regroupements en pôles, PCR, PRS, CSP, PELP, PTGC, enregistrement/SPF, les fusions de services, SIP, SIE, SPF, la transformation du service France Domaine en Direction Immobilière de l'Etat, le transfert du recouvrement de l'impôt sur les SIP, le transfert et le regroupement de la gestion des hôpitaux, la spécialisation et la fermeture des trésoreries, le développement des logiques de « front office » « back office », la Généralisation du travail à distance...?... et la liste est loin d'être exhaustive !

Autant de grandes lignes directrices de la DGFIP qui , sous couvert de simplifications et d'efficacité, remettent en cause les missions et leurs conditions d'exercice, tout cela, sur fond de dématérialisation à tout va !

Dans ce contexte, les sections syndicales Solidaires, CGT, F.O Finances Publiques d'Indre et Loire appellent l'ensemble des agents des Finances publiques du département à se faire entendre et à peser sur les choix de la Direction en participant aux actions locales.

Montrons ensemble notre détermination :

- En signant la pétition intersyndicale**
- En prenant part aux prochaines HMI intersyndicales**
- En participant massivement à la grève nationale du 15 novembre**

.../...

...

Avec les sections syndicales Solidaires, CGT, F.O Finances Publiques d'Indre et Loire, je signe :

- ***pour la préservation et le renforcement du réseau des Finances Publiques,***
- ***pour un service public fiscal, foncier et financier de qualité qui réponde véritablement aux besoins de la population et qui garantisse enfin l'intérêt général***
- ***pour exiger le maintien du statut général et des statuts particuliers DGFIP, garants de l'égalité de traitement des citoyens,***
- ***pour demander des moyens humains, juridiques et matériels suffisants, ce qui passe par l'arrêt des suppressions d'emplois, le pourvoi des postes vacants et les créations à hauteur des besoins,***
- ***pour améliorer rapidement et véritablement les conditions de travail et pour une vraie reconnaissance de l'agent des finances publiques et de ses missions qui doivent toutes demeurer au sein de la DGFIP,***

[illegible]